L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 12 AOUT 1884. 57ème Année.

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI 12 AOUT 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix fixé de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres bottes, souliers et brodequins.

L'Exposition de la Nile-Orléans et l'industrie sucrière de la Louisiane.

On ne discute plus, aujourd'hui, l'importance, l'utilité des Expositions; c'est une vérité devenue élémentaire, et reconnue par tous, indistinctement. Les Expositions se sont tellement introduites dans les idées et les mœurs publiques, que l'on ne songe plus à célébrer un grand anniversaire national sans l'accompagner d'une fête de l'industrie.

Rien d'étonnant à cela. A une époque comme la nôtre, où toutes les questions politiques se résolvent en problèmes économiques, il est tout simple que l'humanité saisisse toutes les occasions, tous les prétextes, pour travailler au développement des intérêts matériels.

Quel autre but poursuivons-nous en préparant notre grande solennité agricole et industrielle, en donnant rendez-vous au monde entier, en l'invitant à participer ou à assister aux merveilles de notre Exposition du mois de décembre prochain? Or, quel est l'intérêt que nous avons le plus à défendre, à faire valoir aux yeux des étrangers? N'est-ce pas notre industrie sucrière, la plus importante de l'Etat, celle qui fait vivre les trois-quarts de notre population? Elle traverse une crise terrible; son existence est mise en jeu; elle a des ennemis acharnés, non-seulement au-dehors, mais à l'intérieur du pays; on lui suscite, de tous les côtés, des concurrences redoutables; les Betsandwich lui font la guerre; les spéculateurs du Nord sont en train de livrer, contre elle, une arme meurtrière au Mexique; s'ils réussissent, ils lâcheraient sur elle toutes les Antilles, toutes les Guyanes, pour le plus grand bien de vingt à trente raffineries du Nord-Est, qui ont la prétention d'accaparer le marché américains, bien que leurs produits ne vallent guère mieux que les nôtres. C'est, en un mot, pour elle, une question de vie et de mort qui s'agite.

Nous laisserons-nous ainsi ruiner par des ennemis qui ne nous valent pas, qui n'ont sur nous que la supériorité du capital? Et ne trouvons-nous pas, dans l'Exposition, dont nous n'avons même pas eu l'idée, au succès de laquelle nous ne croyions pas, tout d'abord, une magnifique occasion de montrer ce que nous savons et pouvons faire?

Il y a autour de nous des millions d'acres où la canne est cultivée, ou doit être cultivée, avec succès; il y a des millions de dollars qui sont consacrés, depuis nombre d'années, à l'amélioration des méthodes de culture, des procédés de fabrication, à l'achat de machines perfectionnées, résultat des progrès de la mécanique moderne, à peine entend-on parler d'une invention nouvelle, que nos planteurs chercher à en pénétrer les secrets, et ils jettent dans l'achat d'appareils, supérieurs sans doute, mais coûteux, presque tous les bénéfices de leurs travaux des saisons précédentes.

Tous les ans, il en est de même, et les frais d'amélioration se renouvellent sans cesse. Un jour, c'est la division du travail qui est préconisée, et, immédiatement, l'industrie se sépare en deux: la culture de la canne, d'un côté, la fabrication sucrière, de l'autre; des progrès énormes s'accomplissent ainsi. L'agriculteur, restant simplement agriculteur, peut consacrer plus d'argent, de temps et de soins à la culture de ses champs; et le fabricant, uniquement occupé de ses procédés de manufacture, fait rendre à la canne beaucoup plus de jus qu'auparavant.

Le lendemain, il est question de la fabrication du papier de bagasse, et voilà nos négociants, nos capitalistes qui s'émeuvent; on parle de la formation d'une compagnie en vue d'exploiter l'invention. Une perspective nouvelle s'ouvre devant la culture de la canne; ne seconde industrie naît de la première, et promet d'en doubler les bénéfices.

A cette heure, c'est le procédé de diffusion qui surgit et préoccupe tous les esprits; il date d'un an à peine, et déjà, l'on talonne nos planteurs pour qu'ils aient, sans retard, à adopter la nouvelle découverte. Mais voilà des années qu'ils englotissent ainsi leurs bénéfices dans les améliorations de toutes sortes dont ont été l'objet leur culture et leur fabrication; il en sont obérés, et il faut convenir qu'on le serait à moins. Le gouvernement l'a et bien compris, qu'il se met de la partie, et offre d'établir, à ses frais, une batterie de diffusion au milieu de nos campagnes louisianaises, pour encourager nos fabricants et donner le branle à la révolution.

A part cette invention, dont nous n'avons pas encore eu le temps de faire l'application, puisqu'elle est née d'hier, et que nos moyens ne nous permettent pas de transformer toutes nos usines, du jour au lendemain — il faut convenir que nous avons fait des progrès prodigieux, depuis la guerre, et que l'on a grand tort de nous traiter de retardataires. Est-ce de notre faute, si l'on nous a perfidement arrêté, au profit d'une clique de spéculateurs du Nord, des concurrences étrangères qui nous ont à moitié ruinés? Est-ce de notre faute, si, par suite des négligences d'un gouvernement qui ne comprenait pas ses devoirs envers nos populations du bas Mississippi, ces dernières sont restées, si longtemps, victimes des inondations d'un fleuve, qu'elles ne pouvaient maîtriser, puisqu'il arrose, du nord au sud, la moitié d'un vaste continent, et qu'il leur envoie les eaux des Etats les plus lointains de l'Est et de l'Ouest? C'est encore moins la faute de l'industrie sucrière elle-même, puisque toute autre culture eût été également ravagée par les débordements de ce puissant cours d'eau.

Il est nécessaire que le monde entier sache les travaux immenses que nous avons faits, et les rudes épreuves par où nous avons passé; il est nécessaire que nous lui montrions ce qu'était, à sa naissance, cette industrie; que nous étalions, sous ses yeux, l'histoire vivante, palpable, de nos essais, de nos efforts, de nos réformes, de nos transformations, de notre marché, en avant jour par jour, étape par étape, développements par développements.

Il n'ignore pas les luttes que nous avons eu à soutenir contre le climat; que la plante que nous cultivons est d'origine étrangère; que nous sommes obligés de la replanter tous les trois ans, tandis qu'aux Antilles, à Cuba, à Demerara, elle conserve, jusqu'à neuf ans, sa fécondité première; qu'enfin, nous sommes sujets, parfois, à des gelées qui détruisent, en une ou deux nuits, les travaux intelligents et opiniâtres, les énormes dépenses de toute une année. Quand, en face de tant d'obstacles, il assistera à nos progrès, il accordera ses respects, il prodiguera ses admirations à tant d'énergie, à tant d'efforts, à tant de beaux résultats obtenus, à tant de progrès accomplis.

L'industrie sucrière louisianaise tués! non pas. Elle est plus vivace que jamais. Il faut qu'elle trouve, dans notre Exposition, une occasion de triomphe, qu'elle en sorte plus forte qu'auparavant et soutenue par des capitaux qui, jusqu'ici, lui ont fait défaut.

Nos planteurs sucriers ont, en ce moment, leur sort entre leurs mains; c'est à eux de savoir profiter d'une circonstance exceptionnelle, qui ne se reproduira peut-être pas avant un demi-siècle. Or, ils savent ce que c'est qu'un demi-siècle, aujourd'hui, au milieu de la marche vertigineuse du monde économique et des progrès étourdissants des sciences physiques et naturelles. C'est toute une grande époque de plusieurs centaines d'années, comme les quatre ou cinq qui divisent l'histoire passée de l'humanité. Qu'ils ne laissent donc pas échapper la bonne fortune qui s'offre à eux, et qu'ils nous donnent une exhibition aussi complète, aussi développée, aussi claire, aussi vivante que possible, de leurs labeurs, de leurs perfectionnements. Ils en seront amplement récompensés; ils imposeront silence à leurs ennemis; ils tiendront en respect toute concurrence inégale et déloyale; ils se conquerront les sympathies des esprits impartiaux, et l'appui des capitalistes intelligents.

Nous avons reçu, hier, du Dr. Joseph Jones, ex-président du Bureau de Santé de la Louisiane, où il a rendu de si grands services à l'Etat et à la ville, un fort volume qui donne les travaux quarantenaires et sanitaires du Bureau, dans les années 1880, 1881, 1882 et 1883.

L'ouvrage renferme des statistiques importantes et des renseignemens très intéressants. En attendant que nous en rendions compte, nous prions le savant docteur d'agréer nos remerciements pour son envoi.

SOCIETE FRANÇAISE DE BIENFAISANCE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE.—La Société Française vient de voter, en séance extraordinaire la somme de $200, à titre de premier versement, en faveur des victimes du choléra en France.

De plus, des listes particulières de souscription ont été remises à M. J. Leblanc, Vice-Président de la Société, coin des rues St Philippe et Décatur; à M. Félix Lynlante, à la succursale de la Banque de l'Etat, coin Conti et Royale; et à M. J. G. Spor, 35, rue Tchoupitoulas.

Le premier versement a été envoyé immédiatement au *Courrier des Etats Unis*, qui avait fait parvenir à la Société une de ses listes.

Nous la félicitons sincèrement de ce vote, et nous espérons bien que les listes particulières qu'elle a confiées à plusieurs de ses membres les plus influents, se convriront rapidement de souscriptions. De rechef, nous complimentons la colonie française de l'empressement qu'elle a mis à répondre à l'appel qui a été fait en faveur de ses malheureux compatriotes de la métropole.

Nous publierons, demain, mercredi, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

Mann's Boudoir Car Co.—Les voitures de cette compagnie font maintenant un service régulier entre New York et Boston, via Springfield, sur la Ligne Express de New York et de Boston, et aussi entre Chicago et Detroit, sur la "C. D. & N. F. Short Line". Elle nége à cette heure avec d'autres lignes importantes pour obtenir que ses **Boudoir Cars** soient attachés à tous leurs trains de voyageurs. Ils le seront aux convois de la "Queen and Crescent Route", dès le mois d'octobre, et les voyageurs partant de la Nile-Orléans pourront alors se faire une idée de leur excellence et confortable installation.

PAVILLON FARANTA.—Le théâtre de M. Faranta n'est transparté pour quelques semaines au coin des rues Congrès et Dauphine (troisième District), et soyez en sûr, il fera événement dans ce quartier, qui aura ainsi, sous la main, une troupe fort intéressante et dont il pourra se donner le luxe pour 10 cents.

L'ouverture s'en fera ce soir même par le grand mélodrame *Lucky Ranche*, avec M. Wm Paul, Mme Wm Paul, dans le rôle de Frank et Rebecca Faithful, Miles Maggie Morgan, Mahela Roca et une foule d'autres sujets savoris.

"Shakespeare a dit avec beaucoup de vérité:

"That which we call a rose
"By any other name would smell as sweet."

Le contraire est également vrai, et le fait que beaucoup de détestables parfums s'appellent "Eau de la Floride" ne leur communique pas la douce senteur de la véritable Eau de Floride de Murray & Lanman. Méfiez-vous des contrefaçons et soyez sûr de vous faire livrer l'article authentique qui est devenu un élément essentiel à la toilette.

Fébrifuge Indien.—Tout le monde connaît l'excellent fébrifuge indien du Dr Ch. Delérry. Cette préparation combat efficacement les fièvres palustres et agit en même temps comme tonique et apéritif. Voir l'annonce.

Lisez, démocrates, lisez.—Nous apprenons que le journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C., marche bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal susmentionné. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

Sous le titre de "morte au champ d'honneur", M. Hervé consacre dans le *Soleil* quelques lignes touchantes à la sœur Macédonie, qui est morte dernièrement du choléra, à Toulon; c'est un éloge bien mérité qu'il adresse aux Sœurs de Charité:

Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer, disait-on en parlant d'un de ces corps d'élite qui dans les jours de bataille prodiguent leur sang.

Les Sœurs de Charité sont les corps d'élite de l'armée du bien. Ce sont toujours elles qui, en temps d'épidémie, payent à la mort le plus large tribut.

Certes, tout le personnel des hôpitaux de Toulon fait héroïquement son devoir en face du choléra. Il n'est pas moins vrai que dans ce personnel, la première victime qui tombe sur le champ d'honneur est une fille de Saint-Vincent-de-Paul: la sœur Macédonie.

Trois autres, dont la supériorre, sont atteintes par le fléau.

Nobles filles! Elles vengent dignement leur ordre des basses insultes, et des ignobles persécutions dont il a été l'objet. Elles meurent pour ceux qui les chassent; elles meurent pour ceux qui déversent sur elles leur bave et leur fiel.

Mais non! Nous avons tort de parler de vengeance; nous avons tort de parler même d'honneur, au sens profane de ce mot.

L'héroïsme des Sœurs de Charité puise son inspiration dans des régions plus hautes et se retrempe à des sources plus pures.

Elles ont la foi. Elles croient, elles savent, elles voient. Elles ne vivent la pensée dans un monde idéal où n'arrive pas l'écho des passions humaines.

Entre leurs persécuteurs et elles, la distance est trop grande pour parler de vengeance ou même de pardon. Elles ne les voient même pas, car elles regardent en haut, et ils sont en bas.

NÉCROLOGIE.

Elle est toujours bien douloureuse l'émotion qui s'empare de vous, quand vous êtes en présence d'un homme en pleine jeunesse; qui n'a pas eu encore sa part d'existence, auquel l'avenir paraissait sourire, et que la mort vient cependant prendre, enlever impitoyablement.

Mais cette émotion a plus d'acuité encore lorsque celui qui disparaît ainsi, avait accepté, et joyeusement accepté toutes les responsabilités de la vie; et, au début même de la carrière s'était fait chef de famille, le plus vigilant, le plus dévoué que l'on pût demander. Tel était M. F. D. Seghers, né ici même, appartenant à une vieille famille de la Louisiane, dont chaque membre porte dignement son nom.

Il nous en souvient, nous lui serrions la main, il y a quelques mois de cela, et il nous disait, avec un regard plein d'espérance, un accent plein de conviction, qu'il avait enfin vaincu le mal dont les menaces l'avaient un moment inquiété; qu'il était enfin rendu au calme si nécessaire à celui qui a charge d'âmes, sur lequel s'appuient mère, femme, enfants, sœurs, parents.

Cette lueur d'espérance ne devait être que passagère. Le mal inexorable est revenu, et cette fois pour achever son œuvre sinistre; pour tuer celui qui avait tant et tant besoin de vivre, et qui méritait si bien de vivre. Hier, à deux heures et demie, tout était fini....

L'esprit se trouble presque en songeant au vide immense, affreux, que laisse la mort prématurée de cet excellent jeune homme de 36 ans à peine; que le destin avait doué des meilleures qualités de l'esprit et du cœur; qu'on ne pouvait connaître sans l'aimer, tant sa nature était aimante, tant ses façons avaient une distinction affectueuse.

M. F. D. Seghers, suivant les vieilles traditions de sa famille, remplissait ici les fonctions de notaire, et, élevé à bonne école, il y avait fait preuve, tout d'abord, d'un tact, d'un zèle, d'une probité et d'un savoir tels que vite confiance et clientèle lui étaient venues. Son ambition se bornait au travail; ce travail lui était un bonheur—le plus doux de tous—car il contribuait au bonheur des siens, il l'assurait.

Si bien qu'au retour de l'affection qui devait l'emporter, il luttait encore, il luttait toujours. Imbu d'idées religieuses, soutenu par la foi, il se disait que la Providence l'épargnerait, qu'elle lui continuerait cette joie immense de rester au milieu des êtres aimés qui vivaient par lui.

Quelques jours de maladie, et tout cet échafaudage pieusement élevé par celui qui, fils, mari, père, frère, neveu, fut un modèle, tout cet échafaudage s'est à jamais écroulé. Les débris en gisent à cette heure autour d'un cercueil, devant lequel s'agenouillent, se consternent, se désespèrent une mère, une femme, huit enfants, quatre sœurs et une tante, dont ce pauvre mort était l'infatigable, le généreux soutien.

Et les larmes, et les prières de huit enfants n'ont pu fléchir le destin! Et cependant quelle prière plus touchante, plus sainte que celle-là.....

Pas de consolations à offrir au profond de deuil si cruel; pas un rayon de lumière qu'on puisse maintenant faire filtrer en pareilles ténèbres. Il faut que des douleurs semblables aient leur temps; un temps bien long, peut seul y porter un peu d'apaisement.

M. F. D. Seghers était membre des Associations suivantes:

St-Maurice—dont il fut le Président honoré;—File de la Louisiane;—Pelican;—Compagnie de Pompes de St-Bernard No. I.—Vigilant Fire Co. No I, et nous croyons qu'il appartenait encore à l'Union Française. Partout, du reste, où il y avait un devoir à remplir, du bien à accomplir, il réclamait sa place et la tenait bien. Il s'en va, avec tout un passé de vrai chrétien du moins. L'épitaphe est enviable; que ses enfants la relisent souvent.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui, mardi 12 août. Le convoi partira à 5 heures de la maison mortuaire, rue des Ursulines No 374, entre les rues Galvez et Miro.

Les Sociétés que nous venons de nommer, ne manqueront pas à ce triste et dernier rendez-vous d'un ami, d'un frère; et la population louisianaise sera largement représentée dans le cortège funèbre de celui qui comprit et remplit si bien sa mission. Nous joignons notre adieu ému à tant d'autres adieux désolés, déchirants.

— Un cortège nombreux et où l'on remarquait des hommes considérables, a accompagné hier, à leur dernier asile, les restes du juge Edmund Abell.

Il en devait être ainsi. Le juge Abell a honoré la magistrature à laquelle il a si longtemps appartenu, et à laquelle il s'était élevé sans protection, sans menées politiques tortueuses; par la seule force du travail, de l'étude et de la probité.

Juge de la Cour Criminelle durant de nombreuses années, il s'est montré digne de la confiance du peuple; toujours il resta le fidèle du devoir. Aucune considération personnelle ne pût l'en détourner. Il fit preuve en cela d'une austérité inflexible. Sa nature douce, indulgente, le portait à la clémence; mais il eût renoncé à tout, présent et avenir, plutôt que de consentir à une capitulation de conscience. Courage rare, qui commande le respect, surtout quand le fonctionnaire est pauvre. Ce fût là le courage du juge Abell.

Nous ne saurions écrire éloge plus complet à l'endroit d'un magistrat.

—En rendant compte, dimanche, d'une soirée musicale chez M. G. Curto, nous avons oublié de noter que le duo (pour violon) tiré du *Stabat Mater* No 1, et qu'ont exécuté avec tant de sureté et de sentiment Mlle Marie Wannack et M. Henry Bayon, a été dédié par le compositeur Curto à ces deux jeunes artistes. Il ne pouvait choisir meilleur parrain, meilleure marraine à l'un de ces enfants gâtés.

Il est alas en effet de tirer l'horoscope de virtuoses qui, comptant encore si peu d'années, comptent déjà tant de succès.

MILNEBURG—Hier et avant-hier, foule au théâtre de Milneburg. Il en sera de même aujourd'hui et bien d'autres soirs encore. En effet la troupe de M. Gorgue, et comme l'appétit vient en mangeant, il la veut plus compleque encore et l'obtiendra.

Petit poisson deviendra grand.

WEST END—*La Périchole*, qui sera redonnée ce soir, est en plein succès. Mlle Selina Dolaro y a produit une excellente impression, et tous les sujets de la troupe qui la secondent, contribuent à une réussite qui promet de durer.

La Périchole sera jouée, sans préjudice, bien entendu, du concert accoutumé, dont l'orchestre conduit par M. D'Aquin, et M. F. Bryant, le cornetiste, font tous les frais chaque soir.

Les Blancs d'Espagne ou la formation d'un parti.

Nous lisons, dans le *Temps*, du 29 juillet:

C'est dans la salle des séances de la Société de Géographie, là où les explorateurs racontent leurs voyages dans des pays extraordinaires et inconnus, que nous avons assisté, hier soir, à cette chose non moins extraordinaire et non moins curieuse, la découverte d'un nouveau roi pour la France, la création d'une nouvelle maison royale, la formation d'un nouveau parti politique, comme s'il n'y en avait déjà pas assez!.....

Les "Blancs d'Espagne," les royalistes dissidents et intransigeants, ont affirmé hier leur existence: ils étaient trois cents à peu près. Les dames étaient admises: aussi remarquait-on beaucoup de dames et de jolies jeunes filles avec des bouquets d'œillets blancs au corsage. On voyait aussi une délégation d'ouvriers parisiens. Derrière le bureau, un trophée de drapeaux blancs avec un crêpe noir, un buste en terre cuite du comte de Chambord, voilé également d'un crêpe.

La séance est ouverte à neuf heures. M. d'Andigné, en sa qualité de président du comité légitimiste de propagande, préside la réunion; c'est un homme jeune encore, à la figure à la fois énergique et aimable. A ses côtés, prennent place le général Cathelineau et M. Sébastien Laurentie.

Le secrétaire du comité, M. H. Marchand, donne lecture de quelques lettres d'excuse écrites par des membres du parti que leurs affaires ont retenus loin de Paris, MM. de Noyan, de Foresta, de Kérendal, Gibert, quelques prêtres, M. du Bourg, "qui ne viendra pas, dit M. d'Andigné, malheureusement ou plutôt heureusement, car il a été appelé en toute hâte à Venise par le duc de Madrid."

M d'Andigné cède alors son fauteuil de président à M. de Cathelineau et monte à la tribune.

"Au lendemain de la mort du comte de Chambord, dit l'orateur, la Révolution entonna un chant de triomphe; avec lui disparaissait l'ennemi de la Révolution, qui, ne pouvant le détruire, voulut l'avilir et lui demanda l'abandon de son drapeau, et à qui il répondit fièrement: "Je ne laisserai pas arracher de mes mains le drapeau de Jeanne d'Arc...."

"Au lendemain de la mort de M. le comte de Chambord, par suite de l'ignorance ou de la connivence d'une partie de la presse monarchique, on a cru que le chef de la maison d'Orléans devenait son héritier. Non, cent fois non... c'est une erreur... La Providence ne pouvait nous imposer un prince qui incarne la Révolution, car, on l'a très bien dit: "La "Révolution, c'est l'athéisme." On l'a bien vu en 1793, en 1830... Le comte de Paris accepté comme héritier légitime, c'est la Révolution légitimée, recevant ses lettres de naturalisation.....

"Le comte de Paris est l'incarnation vivante de la Révolution par la tradition de sa race, par son éducation, par son entourage... Ne le voulât-il pas, il l'est quand même.

"Ce qu'il ne peut pas être, c'est le premier né de la branche aînée. Le comte de Chambord pouvait lui dire en 1874: "Ma naissance m'a fait votre roi." Le comte de Paris peut dire seulement: "Un acte d'absolutisme royal et le traité d'Utrecht, imposé par les vainqueurs étrangers, me fait votre roi."

"Or, les renonciations de Philippe, V, le traité d'Utrecht, sont-ils valables?

—Oui!" dit un assistant....

Etonnement.....Quelle est cette brebis galeuse?.... C'est un royaliste, nous dit-on, mais un rallié.... "La réunion, lui répond les organisateurs, n'est pas contradictoire."—"Ah! Eh bien, je m'en vais." Et l'interrupteur se lève et sort, suivi par une petite femme en noir.....

M. d'Andigné jouait:

"Philippe V pouvait-il engager tous ses descendants?.....Pouvait-il renoncer à une succession non encore ouverte? .....Le traité d'Utrecht a-t-il eu un autre objet que d'empêcher la réunion sur une seule tête de deux concurrents? .. Devons-nous respecter un traité tombé en désuétude, déchiré par ses auteurs? .....Poser ces questions, c'est les résoudre.

"Sans compter qu'accepter le traité d'Utrecht, c'est en quelque sorte se poser en protégé de l'étranger.....

"Mais, à défaut de titres, le comte de Paris, disent quelques uns, a une *situation*. —Examinons cette situation

"Il suffit de lire les journaux orléanistes pour voir qu'il manque d'initiative, de programme. Du dernier reproche n'est que trop fondé.....Jusqu'ici, on ne connaît ses prétentions au trône que par les acclamations inconvenantes qui l'ont salué avant la mort du comte de Chambord.....On le connaît aussi par la notification aux puissances de la mort de son cousin.....Le comte de Paris sollicite l'appui de l'étranger pour un royauté naissante; "Je prie Votre Majesté, écrit-il, de vouloir bien accorder à "la nation de France ses sympathies....." Et les réponses des souverains? nous ne les connaissons pas, nous aurions voulu les connaître.....Que nous sommes loin, messieurs, du temps où Frédéric II disait: Si j'étais roi de France, un coup de canon ne se tirerait pas en Europe sans ma permission.....

"Pourquoi le comte de Paris ne dit-il pas où il veut aller? Parce qu'il ne pourrait le faire qu'à plaire aux autoritaires et aux libéraux, aux catholiques et aux libres-penseurs, parce qu'il faut ménager à la fois la chèvre et le chou, et il n'en a pas encore trouvé le moyen.

"Tant qu'un jour où il lancera un manifeste, nous en sommes réduits à consulter ses ouvrages.....Pour moi, je ne les ai, pas lus en entier.....Le comte de Chambord disait d'eux, un jour, devant moi: "C'est aussi mauvais au point de vue politique qu'au point de vue religieux."

"Nous avons aussi la lettre écrite en 1871 par le comte de Paris à M. B.... "Je ne réclame, disait-il, que la jouissance des droits de citoyen, je suis prêt à servir mon pays et à reconnaître le gouvernement qu'il s'est choisi..... Nous, simples citoyens, nous n'avons qu'à reconnaître la République et à la servir. Pour moi, je suis plus républicain que nombre de mes amis; je n'ai aucune répugnance pour cette forme de gouvernement." Et la lettre se terminait par ces paroles qui n'ont guère servi, car la lettre a été publiée: "Gardez cela pour vous."

"C'est qu'en 1871 il s'agissait de consolider la République pour empêcher le comte de Chambord d'arriver..... En 1884, c'est le contraire.....

"Donc, le comte de Paris accepte la Révolution. Il n'accepte ni le Syllabus, ni le programme d'Henri V; son drapeau est le drapeau tricolore, celui de la Révolution..... Ce qu'il accepte, on le repousse..... Ce qu'il repousse, nous l'acceptons....

"La scission est définitive.... Un abîme sépare les légitimistes des orléanistes .... Ah! chez drapeau blanc, drapeau d'Henri IV, de François Ier, de Jeanne d'Arc, bientôt, dans son ensemble, un prince légitime, un descendant de Louis XIV ira te prendre dans le caveau de Goritz et te ramènera parmi nous! Ce jour-là, le salut sera proche."

Cette prosopopée émeut vivement les trois cents blancs, qui l'accueillent par des bravos prolongés.

L'émotion calmée, M. d'Andigné reprend son discours et s'occupe du testament du comte de Chambord.....:

"Reconnaître à un roi le droit de disposer de sa couronne, c'est briser l'hérédité dans son principe. Le comte de Chambord ne l'a point fait..... Oui, quoi qu'on dise, le testament de Henri V ne contenait aucun passage politique.....

"On se base donc sur des suppositions .... Or, le comte de Chambord n'a jamais appelé auprès de lui les princes.... Et le comte de Paris est rarement sûr voir le comte de Chambord..... En 1873 et en 1883, cette fois lorsqu'il se rappelle qu'il a en Autriche un cousin à héritage et qu'il accourt.....

"En 1873, il n'y eut pas de politique. Le comte de Paris se disait qu'il venait prendre la place à laquelle il avait droit auprès de son cousin..... Le comte de Chambord pardonna..... Soumission d'un côté, pardon de l'autre..... C'est tout..... On invoque la lettre du comte de Chambord: "La maison de France est reconstituée. Ralliez-vous confiants derrière elle." Cela veut-il dire que la maison d'Anjou est exclue? Non. Henri V ne pouvait pas ne vouloir le faire.

"En 1883, j'avais le douloureux mais consolant honneur de veiller M. le comte de Chambord. Je ne crains donc aucun démenti; j'affirme que non seulement M. le comte de Chambord n'a pas fait appeler les princes d'Orléans, mais qu'il les a refusé de les recevoir. En somme, dirait-on, il les a reçus? Qui, et voici comment.

"Le 4 juillet, les princes arrivèrent à Vienne. Ce même jour, deux personnes se présentèrent à Frohsdorf avec mission de prendre des nouvelles de l'auguste malade. Ils n'exprimèrent même pas le désir d'être reçus par Mme la comtesse de Chambord.

"Le lendemain, deux nouveaux envoyés demandèrent à être reçus par Mme la comtesse de Chambord. Ils ajoutèrent même que s'il n'y avait pas d'inconvénient, si le chef de la maison de France le permettait, ils traverseraient sa chambre sur la pointe des pieds, ou se borneraient même à le regarder par le trou de la serrure. On répondit que le comte de Chambord avait toute sa connaissance et qu'il ne pourrait admettre une visite de cette sorte.

"Informé de la visite des princes, le comte de Chambord donna ordre à M. de Rencourt de se rendre, le 6 juillet, à Vienne, avec la triple mission: de remercier les princes; de leur faire savoir l'impossibilité où le roi était de les recevoir; de les inviter, enfin, à présenter leurs hommages à Mme la comtesse de Chambord qui, quoique brisée de fatigue, consentait à les recevoir.

"Le 7 juillet, les princes arrivèrent, et, en entrant dans le parc de Frohsdorf, ils savaient qu'ils ne seraient pas reçus par le roi, mais le comte de Chambord avait dit: "Si mon état le permet, je les "verrai pendant quelques instants. Au "moins ils pourront partir et on verra "que je pardonne à tous mes ennemis.... "même aux d'Orléans." Mme la comtesse de Chambord introduisit donc les princes. L'entrevue fut courte. Il n'y fut pas question de politique. Soyez en bien sûrs, messieurs. Mais le fils gouverneur de la duchesse de Berry embrassa le comte de Paris.

"Est-ce qu'un semblable pardon, renouvelé de celui de 1873, constitue une proclamation de droits à l'hérédité?

"Un déjeuner suivit. M. le comte de Paris était assis au milieu de la table, ni la reine ni le roi n'étant présents.

"Faut-il voir dans cette question de préséance indiscutable la proclamation des droits d'un héritier? Je rougis de réfuter une objection aussi puérile, et j'ignorais qu'on s'asseyait dans le fauteuil d'un roi.... un de ses comptes acquérait des droits à sa succession!

"Vous aurez peut-être pu jour à subir les d'Oréans, nous a dit M. le comte de Chambord, je prie mes filles de ne rien faire pour les soutenir." Là encore une parole bien connue du feu roi. Comment l'expliquer? Comment expliquer encore qu'il ait dit: "Je ne veux, ni vivant ni mort, servir de pont à l'orléanisme?"

"Comment expliquer ces comités disons, cette caisse notre remboursée, ces journaux disparus, cette organisation décrite?

"Eh! bien messieurs, certains royalistes ont cru que tout était fini. Ils ont eu tort. Nous, nous avons pensé qu'il appartenait à la Providence de rétablir la monarchie légitime.... Nous avons pour devise: "Fais ce que dois, advienne que pourra!"

"Nos progrès sont considérables..... On a dit de nous: Ils sont deux, puis six.... Aujourd'hui nous sommes légion....

"On nous dit: "Où est votre roi?" La question est bien indiscrète.... Nous pourrions diriger interrogateurs: Vous êtes bien indiscrets.

"Aux légitimistes, nous répondrons: Le chef actuel de la maison de Bourbon, c'est le prince Jean de Bourbon, comme sous le nom de don Juan (c'est le père de don Carlos).

"Celui-là voudrait-il revendiquer ses droits?.... Je ne peux pas le dire aujourd'hui. Il est libre de parler. Nous attendrons.....

"Pour le moment, nous nous contentons d'avoir organisé cette réunion à laquelle la presse de toute nuance a tenu loyalement à ne faire reproche.....

"Aujourd'hui, nous proclamons un principe!..... Demain nous proclamerons les représentants de ce principe.....

"Demain nous crierons: "Vive le roi!" Aujourd'hui crions: "Vive la France!"

M. d'Andigné se rassied au milieu des applaudissements des auditeurs.

M. Sébastien Laurentie lit un long travail, où il est beaucoup question de la Navarre.....

Le général Cathelineau fait un court et énergique appel à la fidélité légitimiste.

Puis les trois cents blancs votent l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

Les royalistes réunis, le 27 juillet 1884, à la salle de la Société de Géographie, affirment leur inébranlable attachement à la cause du droit monarchique héréditaire et traditionnel dont le chef de la maison d'Anjou est, depuis la mort d'Henri V, en vertu de la loi salique, le représentant légitime.

Les trois cents blancs se séparent ensuite, vers minuit, aux cris de: "Vive le roi! Vive le drapeau blanc! Vive la France!"

Ainsi donc, la maison royale de France est reconstituée et la branche d'Anjou.... Reste à savoir maintenant si la branche d'Anjou accepte cette couronne que lui offrent trois cents fidèles, dont de nombreuses dames, sur une population de 36 millions d'habitants.

Le *Journal des Sciences militaires* contient, sur la défense de la frontière de l'Est de la France, un article d'autant plus intéressant que la *République française*, qui le reproduit, lui attribue une origine officieuse.

On sait que la frontière de l'Est est protégée par un certain nombre de places fortes qui n'ont, en temps normal, qu'une faible garnison. Si la guerre était déclarée, on se trouverait en présence de l'alternative suivante: ou renforcer les garnisons et, par conséquent, consacrer à leurs renforts une partie des voies ferrées qui devraient être réservées à la mobilisation des troupes actives de première ligne; ou mobiliser et concentrer d'abord celles-ci et ne s'occuper qu'ensuite du renforcement des garnisons et des places fortes. Dans le premier cas, on courrait le risque de se laisser devancer sur la frontière par les avant-gardes ennemies; dans le second cas, la mobilisation et la concentration de l'armée se feraient sans l'appui des places fortes, bien que ce soit le premier rôle de celles-ci, les têtes de colonne françaises se trouveraient sans protection au début des hostilités, puisque la frontière serait à ce moment presque complètement ouverte. Cette situation est grave.

Le *Journal des Sciences militaires*, qui la révèle, ajoute: "On prétend qu'une personne qui a occupé une haute position dans l'armée lui a pas le longtemps, aurait déclaré lors d'une visite qu'elle a faite de nos possessions fortifiées de la frontière de l'Est, que notre sécurité ne serait complète de ce côté que si nous que tentions en tout temps, sur la ligne de la Meuse, une force d'environ 40.000 hommes."

Dans ces conditions, l'écrivain du *Journal des Sciences militaires* recherche les moyens d'obvier au danger, et il conclut qu'il est de toute nécessité de créer des troupes nouvelles, et, pour cela, il reprend pour son compte le projet de loi sur l'armée coloniale présenté il y a plus d'un an par M. le baron Reille au nom de la commission de l'armée. Ce projet comprenait dans son ensemble tous les éléments nécessaires aux garnisons d'Afrique, aux possessions extérieures et aussi à la formation d'un corps mobile de réserve expéditionnaire. Le *Journal des Sciences militaires* voudrait qu'on prît huit régiments d'infanterie dans ce corps spécial, qui seraient répartis sur la frontière; on y ajouterait de la cavalerie et de l'artillerie recrutées suivant un mode spécial. En résumé, il organiserait un véritable corps d'avant-garde.

L'auteur de la proposition demande en outre que, pour faire donner à ces diverses mesures leur maximum de rendement, on réunisse dans la même main "le commandement des troupes stationnées dans les places fortes ou autres de la ligne de la Meuse", commandement qui serait indépendant de celui du Gouverneur d'armée "Les garnisons de Toul et Verdun, ajoute-t-il, resteraient encore fort inférieures numériquement à celle que les Allemands n'ont pas hésité à donner à la place de Metz; mais ces garnisons suffiront néanmoins pour les tenir à l'abri de toute insulte grave au moment où notre immense machine militaire se mettra en branle, alors que rien ne paraîtra fort improbables et même plutôt déjà réalisables que redoutables les entreprises que pourrait tenter l'ennemi dans le but de troubler nos premiers mouvements, car ces entreprises nous fourniraient l'occasion de remporter de faciles succès. Nous serons, en même temps, affranchis à l'endroit de la formation des garnisons de défense de nos places, et nous pourrons procéder à cette opération pour ainsi dire à tête reposée, au moment qui nous semblera le plus opportun et, par conséquent, sans craindre que la concentration de nos armées puisse en être affectée."

Pour expulser le principe contagieux des vêtements et du linge, désinfecter avec "Glenn's Sulphur Soap.

"Pike Toothache Drops" guérissent en une nuit.

Décédé hier, à 2 heures de l'après-midi, à l'âge de 36 ans, F. D. SEGHERS. Les amis et connaissances des familles Séghers, St Amant, Dupré et Fazenda sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 5 heures. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, 374 rue